



TELEPHERIQUE CHALAIS-VERCORIN SA RAPPORT DE GESTION 2020



Généralités

En 2020, l'exploitation du téléphérique Chalais-Vercorin, comme l'ensemble des activités de notre planète, a été impactée par la pandémie du Covid-19. Conformément à la volonté de notre Conseil fédéral, nous avons pris les mesures nécessaires et maintenu, chaque jour, les transports pour les écoliers et la population. Dans ce contexte lourd d'incertitude, de craintes, nos collaborateurs ont su faire preuve de volonté, de professionnalisme et de responsabilité. Nous tenons particulièrement à les en remercier.

Sans surprise, nous enregistrons durant cet exercice une baisse de fréquentation, particulièrement au printemps avec la fermeture des domaines skiabiles au soir du 13 mars, suivie du confinement de la population. Durant l'hiver, les détenteurs du Magic Pass ont maintenu, voire accentué leur bonne habitude d'utiliser le téléphérique pour accéder au domaine de ski.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le nombre de cas d'infection et le taux de reproduction du virus accusent une baisse significative, constante et soutenue par la vaccination. Souhaitons que dès l'été, un retour à la normale s'installe progressivement.

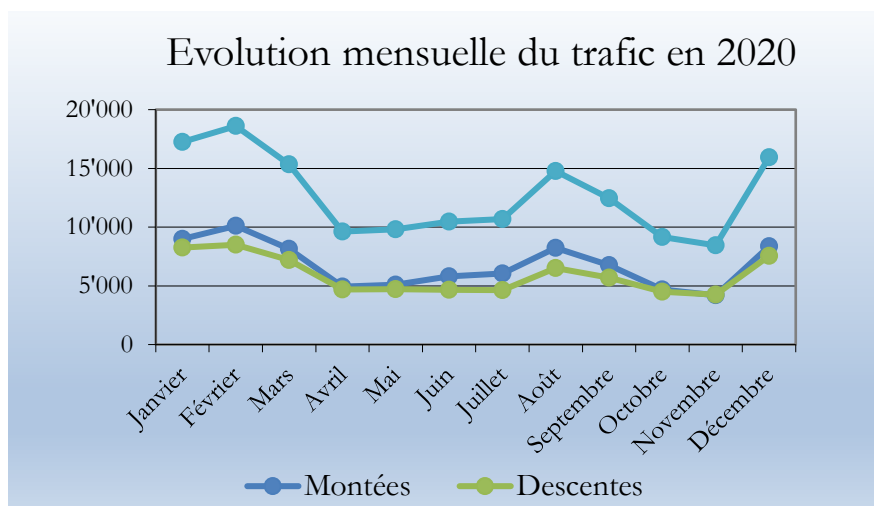
Depuis quelques années, Vercorin vit une sensible croissance de son activité touristique grâce à une amélioration de ses infrastructures, de son offre et de son professionnalisme. Aujourd'hui, le téléphérique Chalais-Briey-Vercorin y contribue à sa propre mesure. Son remplacement, contesté par personne mais retenu par quelques oppositions est une vraie nécessité. Celle-ci est avérée, non seulement à cause de l'obsolescence de l'installation de 1950 mais aussi et surtout parce qu'elle correspond à un réel besoin de la population de la commune de Chalais et d'un tourisme de plus en plus orienté vers une mobilité douce et un développement durable. Nul ne l'ignore, le téléphérique actuel est bien trop coûteux en maintenance et son débit est insuffisant.

Les autorités communales et le Canton du Valais ont clairement manifesté leur soutien à ce projet. Alors si nous voulons conserver la garantie de financement de 13.6 millions de francs confirmée par la Confédération et le Canton et réaliser un bon projet pour notre commune, prenons nos responsabilités et agissons au plus tôt.

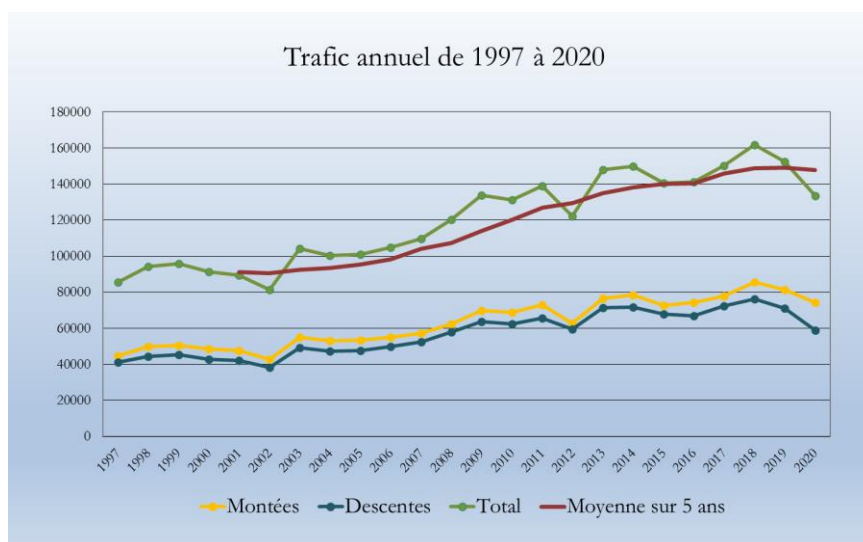


Transports

En 2020, la fréquentation accuse une nouvelle fois, une baisse générale pour atteindre 133'359 passages (-12.5%). A l'inverse de l'année précédente, les passages de l'été restent stables et représentent le 50.8% des passages annuels. En hiver, nous constatons une baisse de 26%, soit 62'819 passages au lieu de 85'190 en 2019. Les raisons de cette régression sont clairement liées, comme mentionné plus haut, au fort impact de la pandémie du Covid-19.



Pour les raisons que nous connaissons, le graphique représentant la moyenne sur 5 ans du trafic annuel nous révèle que les transports 2020 se situent en-dessous de la moyenne des cinq dernières années. Durant les premiers mois de 2021, la tendance est à nouveau à la hausse pour se situer entre le résultat de 2019 et 2020.



L'augmentation de l'écart entre montées et descentes tend à démontrer la proportion plus importante de la clientèle parapentiste dans un contexte de forte baisse générale. En effet, l'utilisation de l'installation par cette catégorie d'utilisateurs n'a pas fléchi. Au contraire, elle enregistre une hausse constante.

Magic Pass

Pour la deuxième année consécutive, l'usage du Magic Pass est validé sur le téléphérique en hiver. Les 21'043 passages enregistrés en 2020 représentent une baisse de 11.6% en comparaison avec l'année précédente (baisse générale -26%). Nous pouvons donc affirmer que le téléphérique est proportionnellement mieux utilisé par la clientèle Magic Pass que par les autres usagers.

L'indemnité correspondante à l'utilisation, soit CHF 25'319, validée par le service des transports du Canton du Valais a été versée, comme convenu, par la Société de la Télécabine de Vercorin.

Maintenance

La maintenance hebdomadaire et mensuelle a été effectuée conformément aux directives en la matière. Tous les contrôles usuels ont également été réalisés pour garantir une exploitation sûre et conforme à la législation. L'exercice 2020 n'a pas connu de grandes opérations de maintenance. Elles reprendront dès 2021 avec la révision des chariots de cabine. En 2022 suivra le remplacement des câbles porteurs et en 2023 la rénovation ou le remplacement des cabines. Toutes ces interventions cumulées à la maintenance récurrente représentent un investissement de l'ordre de CHF 700'000 sur 3 ans. Les demandes d'indemnités pour 2022 et 2023 ont été adressées à fin avril 2021 à l'Office fédéral des transports et nous attendons leur décision qui aura une importance décisive sur l'exploitation future de notre téléphérique.

Notons également que ces travaux provoqueront, chaque année, une interruption d'exploitation variant de 2 à 10 semaines.

Restaurant

La faillite déclarée de son gérant, M. Hoareau et l'état lamentable dans lequel a été retrouvé le restaurant du téléphérique, à Vercorin ont nécessité d'importants travaux de rénovation. Ceux-ci ont été entrepris à la fin du printemps 2020 pour permettre une nouvelle ouverture en juillet. Mme Marta Lima et M. Alain Parchet sont les nouveaux gérants du restaurant du Téléphérique à Vercorin et le début de leur activité fut prometteuse. Malheureusement, depuis le mois de novembre, l'établissement a dû cesser son activité eu égard aux décisions du Conseil fédéral. Dès cette date, le Conseil d'administration, soucieux de les soutenir, a consenti une baisse de loyer de 50% jusqu'à fin juin. Le restaurant est désormais ouvert pour la saison d'été et nous le recommandons vivement à toutes et à tous.



Résultats

La vente des billets et abonnements a diminué de 9.73%. Cette baisse est principalement due à la première vague du COVID-19, provoquant une forte baisse du nombre de passagers. Les compensations CFF ont subi le même phénomène et diminuent de 20.61%. Les recettes de transport régressent globalement, hors subventions, de 11.52%. Les indemnités de la Confédération et du Canton se sont élevées pour l'année sous revue à CHF 300'000.

Les charges d'exploitation augmentent de 9.6%, principalement à cause d'une facturation effective des heures de piquet en conformité aux exigences de la LDT. En 2019, un montant de CHF 9'583 de charges de personnel avait été activé dans le cadre des grands travaux de maintenance.

Les amortissements sont effectués conformément à la directive de l'OFT qui nous a prié d'amortir les dépenses occasionnées par la révision de 2019 sur une période de trois ans.

Une demande de reconsidération des impôts 2019 est actuellement en traitement auprès du Service des contributions. En effet, nous n'avons pas jugé opportun d'imposer un bénéfice lorsque celui-ci provient d'indemnités publiques. Nous attendons leur détermination à ce sujet.

Le compte « téléphérique » boucle sur une perte de CHF 24'597

L'exploitation du restaurant a été fortement impactée par le manque de recettes de loyer provoqué la faillite de l'ancien gérant et la réduction de loyer accordée en fin d'année à l'actuel locataire. Ainsi les recettes passent de CHF 30'000 à CHF 21'075. Les frais de rénovation ont été en partie comptabilisés en charge de l'exercice et pour le solde, portés en compte de bilan en fonction de leur nature.

Le compte hors exploitation « Restaurant » boucle également sur une perte de CHF 23'823 en ayant au préalable enregistré les amortissements usuels.

Nouvelle installation

La situation de totale inertie, déjà relevée dans le rapport de gestion du dernier exercice, n'a que peu évolué. Le dossier d'approbation des plans est toujours bloqué en attendant l'homologation du plan de zones qui elle se perd dans les dédales d'une administration qui tarde à prendre ses décisions. Nous l'espérons pour novembre 2020 mais devons malheureusement faire le constat qu'il faudra encore plusieurs mois avant d'obtenir une décision du Conseil d'Etat.

Faisons, malgré tout, preuve d'optimisme et souhaitons que 2021 apporte des solutions concrètes pour la réalisation de la nouvelle installation et évite de lourds investissements totalement inappropriés sur le téléphérique actuel, plus que vieillissant.

Nous réitérons nos vœux de pouvoir relancer une discussion avec les opposants en souhaitant que se dessine une solution pour le bien de toute la communauté et du tourisme de la région.

Au terme de ce rapport, nous adressons nos sincères remerciements à tout le personnel qui œuvre pour le bon déroulement de l'exploitation du téléphérique, à son directeur, à la direction de projet, aux membres du Conseil d'administration et à vous tous, chers actionnaires qui nous honorez de votre confiance.

Pour le Conseil d'administration
Alain Perruchoud
Président

Téléphérique Chalais-Vercorin SA

COMPTE DE RESULTAT

	31.12.2020	31.12.2019
Produits des ventes	277'933.39	308'771.07
Billets et abonnements	253'143.88	280'445.21
Vente de cartes de ski et Magic Pass	23'509.10	27'343.13
Transport de marchandises	1'280.41	982.73
Autres produits de prestations de service	373'270.52	397'128.20
Compensation de trafic CFF	61'116.94	76'992.52
Recettes diverses (locations antennes)	12'153.58	11'187.93
Indemnité fédérale	189'000.00	194'637.00
Indemnité cantonale	111'000.00	114'310.75
Total des produits	651'203.91	705'899.27
Total des charges d'exploitation	-596'193.04	-543'951.40
Location de personnel	-347'998.01	-304'762.49
Autres charges de personnel	-1'072.50	-1'258.21
Achat de matériel	-5'251.62	-832.18
Entretien, réparation, remplacements	-38'830.80	-40'408.26
Charges d'électricité et de chauffage	-21'473.34	-19'888.35
Charges de véhicules	-4'851.10	-1'739.28
Courses postales de remplacement	-668.52	-4'512.54
Téléphones, radios, internet et caisse skidata	-8'811.43	-9'136.12
Assurances	-16'015.00	-16'417.85
Taxes et cotisations	-3'358.08	-1'749.86
Charges d'administration	-127'580.47	-117'162.21
Charges de publicité	-5'274.05	-9'815.49
Frais organes de la société	-4'808.12	-4'837.51
Charges TVA (REDIP subvention)	-10'200.00	-11'431.05
Résultat d'exploitation (avant amort.)	55'010.87	161'947.87
Amortissements sur immobilisations corporelles meubles (annexe 2.3)	-59'983.61	-62'083.38
Résultat d'exploitation	-4'972.74	99'864.49
Charges financières	-4'395.29	-6'420.20
Produits financiers	1'126.85	3'505.01
Charges exceptionnelles (annexe 2.7)	-23'163.46	-17'655.74
Produits exceptionnels (annexe 2.8)	16'787.94	5'739.74
Résultat avant impôts	-14'616.70	85'033.30
Impôts de la société	-9'980.75	-25'585.85
Résultat exercice - Téléphérique	-24'597.45	59'447.45
Recettes hors exploitation - Restaurant	21'075.00	30'000.00
Locations	21'075.00	30'000.00
Charges hors exploitation - Restaurant	-44'358.41	-16'778.56
Entretien du restaurant	-24'943.88	-602.56
Amortissements s/restaurant (annexe 2.3)	-19'414.53	-16'176.00
Résultat hors exploitation - Restaurant	-23'283.41	13'221.44
RESULTAT DE L'EXERCICE	-47'880.86	72'668.89

Téléphérique Chalais-Vercorin SA

BILAN 2020

Actif		31.12.2020	31.12.2019
Trésorerie	CHF	296'233.47	769'611.75
Créances rés. de la vente de biens, prest. de services	CHF	28'394.60	44'919.15
Autres créances à court terme	CHF	316'923.19	318'749.01
Stocks et prestations de services non facturées	CHF	2'230.00	78'446.80
Actifs de régularisation (annexe 2.4)	CHF	8'722.70	7'737.05
Total Actif circulant	CHF	652'503.96	1'219'463.76
Immobilisations corporelles (annexe 2.1)	CHF	608'961.85	473'761.25
Immobilisations hors exploitation (annexe 2.2)	CHF	256'484.15	254'860.15
Total Actif immobilisé (annexe 2.3)	CHF	865'446.00	728'621.40
TOTAL ACTIF	CHF	1'517'949.96	1'948'085.16

Passif		31.12.2020	31.12.2019
Dettes rés. de l'achat de bien et prest. de services	CHF	116'555.70	489'763.55
Passifs de régularisation (annexe 2.5)	CHF	22'001.71	81'048.20
Total Capitaux étrangers à court terme	CHF	138'557.41	570'811.75
Autres dettes à long terme	CHF	500'000.00	500'000.00
Total Capitaux étrangers à long terme	CHF	500'000.00	500'000.00
Capital-actions (annexe 2.6)	CHF	770'000.00	770'000.00
Report exercices précédents et corr. réserve 36 LTV	CHF	177'436.88	67'989.43
Résultat de l'exercice	CHF	-24'597.45	59'447.45
Résultat art. 36 LTV	CHF	152'839.43	127'436.88
Report exercices précédents (hors exploitation)	CHF	-20'163.47	-33'384.91
Résultat de l'exercice (hors exploitation)	CHF	-23'283.41	13'221.44
Résultat hors exploitation (restaurant)	CHF	-43'446.88	-20'163.47
Total Capitaux propres	CHF	879'392.55	877'273.41
TOTAL PASSIF	CHF	1'517'949.96	1'948'085.16

Téléphérique Chalais-Vercorin SA

ANNEXE AUX COMPTES 2020

Téléphérique Chalais-Vercorin SA, Case postale 17, 3967 Vercorin

Siège social : Chalais

1. Principes (Art. 959c al. 1 ch. 1 CO)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse.

2. Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat (Art. 959c al. 1 ch. 2 CO)

2.1 Immobilisations corporelles

		31.12.2020	31.12.2019
Terrains	CHF	7'631.80	7'631.80
Nouveau téléphérique 2020	CHF	466'330.05	458'229.45
Véhicule – Fiat Panda	CHF	4'700.00	7'900.00
Véhicule – Mitsubishi	CHF	30'000.00	-
Bâtiment – Salles d'attente	CHF	2'300.00	-
Maintenance 2019	CHF	98'000.00	-
Total	CHF	608'961.85	473'761.25

L'ancienne installation (mise en conformité partie élec. 2012) a été totalement amortie en 2018.

2.2 Immobilisations hors exploitation

		31.12.2020	31.12.2019
Rénovation café 1994	CHF	232'322.80	241'698.80
Agrandissement café 1998	CHF	6'360.35	13'160.35
Installation cuisine	CHF	1.00	1.00
Rénovation restaurant 2020	CHF	12'300.00	-
Machines et appareils – restaurant	CHF	5'500.00	-
Total	CHF	256'484.15	254'860.15



2.3 Tableau des amortissements des immobilisations

DESIGNATION	Valeur au 01.01.2020	Achats	Total	Taux	Amortissements		Valeur au 31.12.2020
					Immédiats	Ordinaires	
Terrains	7'631.80	-	7'631.80	0%	-	0.00	7'631.80
Rénovation café 1994	241'698.80	-	241'698.80	2%	-	9'376.00	232'322.80
Agrandissement café 1998	13'160.35	-	13'160.35	4%	-	6'800.00	6'360.35
Véhicule – Fiat Panda	7'900.00	-	7'900.00	40%	-	3'200.00	4'700.00
Installations	1.00	-	1.00	0%	-	0.00	1.00
Maintenance 2019	0.00	146'112.02	146'112.02	3 ans	-	48'112.02	98'000.00
Nouveau téléphérique	458'229.45	8'100.60	466'330.05	0%	-	0.00	466'330.05
Bâtiment – salles d'attente	0.00	3'459.98	3'459.98	3 ans	-	1'159.98	2'300.00
Rénovation restaurant 2020	0.00	13'663.51	13'663.51	10%	-	1'363.51	12'300.00
Appareil restaurant	0.00	7'375.02	7'375.02	25%	-	1'875.02	5'500.00
Véhicule – Mitsubishi	0.00	37'511.61	37'511.61	5 ans	-	7'511.61	30'000.00
	728'621.40	216'222.74	944'844.14		0.00	79'398.14	865'446.00

2.4 Actifs de régularisation

		31.12.2020	31.12.2019
Bâloise assurance – Diverses assurances	CHF	5'474.20	4'393.35
Intérêts courus sur prêt TVSA	CHF	0.00	2'250.00
Provision impôts	CHF	2'800.00	0.00
Divers	CHF	448.50	1'093.70
Total	CHF	8'722.70	7'737.05

2.5 Passifs de régularisation

		31.12.2020	31.12.2019
Taxe promotion touristique 2019	CHF	1'300.00	1'300.00
Honoraires fiduciaire – Révision des comptes	CHF	4'000.00	3'800.00
Provision Impôts 2018	CHF	0.00	9'600.00
Provision Impôts 2019	CHF	7'161.20	16'000.00
Provision pour travaux entretien avant remplacement	CHF	0.00	50'000.00
Electricité 11-12.2020	CHF	2'443.26	0.00
Divers	CHF	7'097.25	348.20
Total	CHF	22'001.71	81'048.20

Suite au rapport de contrôle des comptes 2019 de l'OFT du 04.05.2021, la provision de travaux de CHF 50'000.00 doit être dissoute car elle constitue une réserve latente selon normes de contrôle. Selon accord avec l'OFT, ce montant est passé directement dans la réserve selon art. 36 LTV.

2.6 Capital-actions

Au 31 décembre 2020, le capital-actions se compose de 1'250 actions nominatives privilégiées d'une valeur nominale de CHF 100.- et de 2'580 actions au porteur ordinaires d'une valeur nominale de CHF 250.-. Le capital est entièrement libéré. Une grande partie des actionnaires se sont annoncés afin de convertir leurs actions au porteur en nominatives. La société est tenue d'adapter ses statuts au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur du nouveau droit.

2.7 Charges exceptionnelles

		31.12.2020	31.12.2019
Pertes s/débiteurs exercice 2014 à 2016	CHF	0.00	3'778.00
Sierre Energie – Frais d'électricité	CHF	1'815.87	2'049.00
Solde location personnel 2018	CHF	0.00	11'828.74
Mandat comptabilité TVSA 2019	CHF	21'347.59	0.00
Total	CHF	23'163.46	17'655.74

2.8 Produits exceptionnels

		31.12.2020	31.12.2019
Divers	CHF	287.94	167.04
Bâloise assurance – Ristournes 2013-2017	CHF	-	5'572.70
Suter Sauthier architecte – Remb. Concours archi.	CHF	16'500.00	0.00
Total	CHF	16'787.94	5'739.74

3. Informations complémentaires (Art. 959c al. 1 ch. 4 CO)

3.1 Emplois à plein temps

Les collaborateurs sont des employés de la Télécabine de Vercorin SA.

3.2 Engagement de leasing

Néant

3.3 Actifs gagés ou cédés pour garantir les engagements de la société

Néant

3.4 Dettes envers les institutions de prévoyance

Néant

3.5 Divers

Le Téléphérique Chalais-Vercorin SA sera remplacé d'ici fin 2024 selon le projet en cours.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Téléphérique Chalais-Vercorin SA, à Chalais

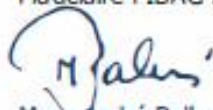
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA


Marc André Ballestraz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jacques Voeffray
Expert-réviseur agréé

Sion, le 19 mai 2021



TÉLÉVERCORIN

CHALAIS – VERCORIN – CRÊT DU MIDI